

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE
COMMUNE DE MEYMAC
Nombre de conseillers en exercice : 19

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-cinq,

Le quatre mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Meymac, régulièrement convoqué, s'est tenu au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe BRUGÈRE, Maire.

Étaient Présents : Philippe BRUGERE, Anne-Marie AUBESSARD, Philippe AYFFRE, Catherine BEAUVY-VIEILLEMARINGE, Joël BEZANGER, Marie-Hélène CHAUQUET, Etienne COUIGNOUX, Marie-José GUIGNABEL, Catherine NIRELLI, Jocelyne ROCHE, Jean-Pierre SAUGERAS, Lionel ROUSSET, Violette JANET-WIOLAND, Corine BRINDEL, Thierry BAILLARD, Sandra CHARRIERE

Procurations : Alain VERMOREL à Lionel ROUSSET, Charlotte BOURG à Marie-Hélène CHAUQUET, David DUMAS à Catherine NIRELLI,

Date de la convocation : 26 février 2025

Secrétaire de séance : Marie-Hélène CHAUQUET

Ouverture de la séance à 19H00

DELIBERATION N° 2025-01-05 F – OFFICE NATIONAL DES FORÊTS
Approbation du projet de cloisonnement de la forêt sectionale de MEYMAC

Philippe BRUGERE présente à l'Assemblée le projet de cloisonnement forestier des forêts communales et sectionales de MEYMAC sis sur la commune et bénéficiant du régime forestier, projet établi par l'Office National des Forêts – Agence Régionale de Limoges.

Après l'avoir étudié, le conseil municipal décide **A L'UNANIMITE**,

D'APPROUVER l'aménagement forestier de la forêt susvisée pour la période 2025/2039

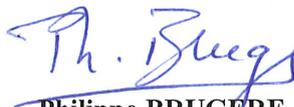
La Secrétaire de séance,


Marie-Hélène CHAUQUET

Pour extrait conforme,

Le 04 Mars 2025

Le Maire,


Philippe BRUGÈRE



Accusé de réception en préfecture
019-211913603-20250310-2025-01-05-G-DE
Date de télétransmission : 12/03/2025
Date de réception préfecture : 12/03/2025